

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 42.50 Six mois... 76.00 Un an... 130.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... 25 c. Réclames: " " " " 30 c. Faits divers: " " " " 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS DU 21 MAI 1878 Cours à terme de 1 h. 00 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with 2 columns: VALEURS and Cours du jour. Lists various stocks and bonds with their respective prices.

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) and Cours du jour. Lists government bonds and their prices.

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Service particulier du Journal de Roubaix) and Cours du jour. Lists various stocks and bonds.

DEPÊCHES COMMERCIALES New-York, 21 mai. Change sur Londres, 4.85 50; change sur Paris, 5.13 75.

ROUBAIX, le 21 MAI 1878

Bulletin du jour

M. Arthur Picard a été validé, hier, par la Chambre. M. Arthur Picard, qui fut jadis sous-préfet de l'Empire...

Nous sommes certainement trop épris d'attachés aux devoirs que nous impose en toute chose la justice et l'impartialité, pour contester à M. de Marcère le mérite de sa lettre à M. le préfet de la Seine...

Le Conseil municipal de Paris avait voulu faire du centenaire de Voltaire une fête publique et officielle qui eût été une manifestation contre la Religion et contre Dieu...

1° L'inauguration de la statue de la République à laquelle le Conseil assistera en corps; 2° L'illumination des monuments à l'électricité et au gaz; 3° L'illumination nautique; 4° L'établissement de 17 orchestres sur divers points de Paris;

leur bourse. Ils se demandent avec juste raison si les droits d'octroi qui renchérisent si démesurément tous les objets de consommation indispensables à la vie ont été établis pour subvenir aux moindres fantaisies de ceux qui disposent de leurs deniers sans les consulter.

Disons, en terminant, que la nouvelle délibération du Conseil municipal de Paris, sera annulée, suivant les observations du préfet de la Seine, comme a été annulée déjà sa précédente délibération sur le centenaire de Voltaire.

Quatre milliards et 200 millions

On se souvient des protestations bruyantes que l'opposition sous tous les régimes élevait contre la facilité avec laquelle on disposait du budget et des ressources du pays.

Nous nous trouvons, en effet, en présence d'un budget de 4 milliards 200 millions et encore M. Gambetta, avec la désinvolture qu'il applique au système financier actuel, annonce-t-il des dégrèvements d'impôts et des augmentations de dépenses.

Une telle manière d'administrer les finances de la France a provoqué naturellement des inquiétudes et des protestations se sont élevées contre la dictature financière de M. Gambetta, non seulement parmi les adversaires de ses doctrines politiques et économiques, mais parmi ceux-là même qui les approuvent dans leur ensemble et s'en montrent les défenseurs les plus ardents et les plus autorisés.

Cet article de M. Leroy-Beaulieu a été fort commenté et a causé une vive sensation. Il a par contre excité la mau-

vaise humeur de République française. L'organe de M. Gambetta n'a pu contester les chiffres énormes des dépenses budgétaires mis en avant par M. Leroy-Beaulieu, mais il prétend mériter cette épithète et justifier notre espérance.

LETTRES DE PARIS

Paris, 20 mai. Il n'y a qu'un cri parmi tous ceux qui ne sont pas, après abdication complète de leurs sentiments personnels, infodés à la tyranie républicaine et radicale, pour protester contre le nouveau scandale dont la Chambre nous a rendus témoins, samedi dernier.

L'ajournement de la vérification des pouvoirs de M. le comte Albert de Mun soulève dans tous les partis honnêtes l'indignation unanime. On ne saurait, en effet, apprécier de deux façons différentes cette décision hypocrite qui masque, sous le prétexte d'un complément d'enquête, le parti pris d'arriver, coûte que coûte, à l'invalidation du vaillant orateur catholique.

Et remarquez que notre régime législatif n'est qu'une « course au clocher » dans le domaine des dépenses extraordinaires. Nous légiférons incessamment; et, sur dix lois fabriquées, par notre double usine parlementaire, est-ce trop dire qu'il y en a huit qui se traduisent en fin de compte par des dépenses, des « abattages » d'argent, de cascades de millions?

Dépenses dont le but est fort avouable, tout à fait juste, nous le voulons bien; dépenses souvent utiles et fructueuses pour l'avenir, soit encore! — Mais débours immédiats, mais saignées opérées coup sur coup à la bourse du contribuable!...

N'a-t-il pas fallu que le Sénat, ces jours-ci, complété par un bill définitif les dépenses extraordinaires résultant des lois votées au cours de l'exercice 1877?

Ce n'est pas tout d'ailleurs, que ces 3 milliards 173 millions de tout à l'heure; il y a encore le budget des départements et des communes (budget ressources spéciales) qui ont, pour l'exercice 1879, atteint 402 millions de francs.

Est-ce tout? Non pas. Il y a les taxes d'octroi; il y a 240 millions; il y a les taxes municipales autres que les octrois; il y a 160 millions, total de ce chef au bas mot, 400 millions et maintenant additionnons:

Table with 2 columns: Budget proprement dit (3,173 millions), Budget des départements et communes (402 millions), Taxes d'octroi et autres municipales (400 millions).

Total. 3,975 millions. Est-ce tout, à la fin? Non, pas encore. Il y aurait à établir le compte des emprunts des départements et des communes, très endettés, et qui ne demandent qu'à s'endetter davantage pour le bon motif.

QUATRE MILLIARDS ET DEUX CENTES MILLIONS. voilà ce que les contribuables français auront à payer en l'année de grâce 1879!...

« Année de grâce » disons-nous, à condition que l'on veuille bien arrêter les frais, c'est à ce titre seul que 1879

meritera cette épithète et justifiera notre espérance.

DE SAINT-CHÉRON.

(Autre correspondance)

M. Gambetta doit voyager aussitôt après la session. Il est sollicité de divers côtés, c'est à dire par des députés appartenant au Nord et au Midi, afin de visiter leurs départements. Ja-qua' présent, il a évité de se prononcer, et il n'est pas difficile de comprendre pourquoi.

Le temps n'est plus où les électeurs pouvaient se contenter de déclarations banales contre les ennemis de la République et les bienfaits de celle-ci. Il faut maintenant être sérieux et ce qui est encore plus malaisé, parler aux populations le langage de leurs intérêts, d'abord parce que la République est fondée, qu'elle n'a plus rien à craindre de ses adversaires, ensuite parce que M. Gambetta, président de la commission du budget, chef de la majorité, est le maître, en réalité, de la situation, et qu'à ces divers titres, à la veille du re-

tourner des traités de commerce, les commerçants et les industriels français ont le droit d'exiger de lui des explications sur les tendances exactes du gouvernement en matière de libre-échange ou de protection.

Encore si M. Gambetta avait, je ne dis pas des principes, mais seulement des notions exactes en ces matières, et s'il n'avait pas, par l'ambiguïté de son attitude, donné lieu à des espérances contradictoires, il y aurait sans doute moyen pour lui de se tirer d'embarras.

Le résultat, jusqu'ici incertain, des enquêtes auxquelles il est ou il va être procédé, lui serait d'un grand secours pour corriger ce que l'expression de ses opinions personnelles pourrait avoir de trop absolu. Malheureusement il est obligé, par ses déclarations au sein de la commission du budget, aussi bien que dans les bureaux de la Chambre, de se cantonner dans un protectionnisme légèrement mitigé de liberté commerciale, qui semble impuissant à contenter personne parmi les libre-échangistes ou parmi les protectionnistes. Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, qu'il y eût une opinion moyenne entre les deux opinions qui, si elle existe, ne comprend qu'une infime minorité dans le pays.

En outre, M. Gambetta est engagé malheureusement par son journal, la République française, dans une voie qui est l'antipode des intérêts commerciaux du pays.

Cette feuille, en subordonnant ces intérêts à ce qu'elle croit continuer les nécessités de la politique du moment, et en recommandant, par exemple, que l'on signe le traité de commerce avec l'Italie sans attendre les résultats de l'enquête du Sénat et ceux de l'information du tarif général des douanes de la Chambre des députés, a donné la mesure de son patron en matières économiques. Désormais, il sera difficile à celui-ci de persuader au pays qu'il a l'intelligence et le sentiment de ses vrais besoins.

Ainsi, la République française imagine que la France industrielle, que la France productive éprouvée par la crise actuelle et qui croit trouver un soulagement à leurs souffrances dans la révision des tarifs douaniers, consentent bénévolement à demeurer dans le statu quo et sauront gré au gouvernement de ratifier sans délai le traité de commerce avec l'Italie, pourvu qu'av préalable, le ministre déclare : que sous réserve du principe de la liberté du travail et des échanges, il est décidé, eu égard à l'état de crise où se trouve en ce moment le monde industriel, eu égard aussi à l'état actuel de l'opinion et des intérêts, à ne proposer, au moins provisoirement, aucune mesure destinée à donner une plus grande place à la liberté.

Une telle déclaration, en coupant court à toutes les espérances, en laissant planer l'incertitude sur l'avenir, doit avoir pour conséquence fatale non pas seulement la prolongation indéfinie de la crise actuelle, mais elle mettra l'embargo sur toutes les transactions. On peut dire que pour le besoin des vices politiques de l'opportunisme, elle tuera ce qui reste encore chez nous de vitalité commerciale et industrielle.

On comprend donc que si M. Gambetta hésite avant de s'engager à visiter au mois de juin ou de juillet, nos départements du Nord plutôt que ceux du Midi, il ne manque pas de bonnes raisons. Aussi, s'il est bien avisé, il s'abstiendra

— Voilà, fit l'intendante, une prière qui réjouirait l'âme du Prophète! Mais que sont les paroles sans les actes? Parle! que dois-je faire?

— Ah! tu la fais bien! fit le pacha, non point sans une certaine amertume. — Moins que tu ne l'aimes! riposta l'audacieuse esclave.

— Monstre! murmura Edem à voix basse: va! Si tu me donnes jamais le prétexte de te châtier, toi, tu verras aussi ce que vaut ma colère!

— Tu as attendu toujours qu'il se prononcât. Edem comprit le désavantage qu'il se donnait, aux yeux d'une femme près de laquelle il avait besoin de garder son prestige, par ces retards inexplicables, et ces hésitations sans raison, qui ne prouvaient que trop la violence de sa passion, et la faiblesse de son caractère.

— Mets-la aux travaux! fit-il d'un ton brusque. — De quels travaux parles-tu? demanda l'intendante, qui ne voulait rien prendre sur elle, de peur d'un retour du pacha à ses premiers sentiments, et qui craignait également de trop faire et de ne pas faire assez.

— Qu'on l'envoie aux jardins! dit le pacha d'un ton de mauvaise humeur très-marqué — et qu'on ne me parle plus d'elle! Mais que personne n'oublie jamais que je l'ai regardée, car, par le Prophète, ce serait la mort de celui-là!

— Les hommes sont-ils assez sots? et assez lâches, se dit l'intendante en sortant du cabinet de son maître. Le pacha ne sait même plus ce qu'il veut... Cette suite maquée lui fait tourner la tête... Elle se soucie de lui comme de sa première babouche, et elle ne prend pas la peine de le lui envoyer dire — eh! pourtant, si elle voulait seulement le regarder du coin de l'œil, elle aurait vite fait de le ramener à ses pieds. — Il est peut-être utile que l'on brusque l'affaire avant qu'il n'ait eu le temps de se repentir.

— Tu es chrétienne... et tu l'avoues, s'écria-t-il, avec un véritable transport d'indignation. — Je n'ai jamais menti, répliqua la jeune fille, et si j'avais dû cacher ma religion comme une faute, cette religion ne serait pas la mienne!

— Et il y a longtemps que tu appartenais à cette secte maudite? — Je suis chrétienne depuis que j'ai ma raison, répondit-elle avec une fermeté singulière.

— Ton père le savait? — Non! ce fut toujours un secret entre mon Dieu et moi.

— Le pacha fit quelques pas en long et en large dans son cabinet, sans rien dire, sans même regarder celle qu'il appelait la révoltée, puis, revenant vers elle brusquement, les bras croisés sur sa poitrine, et ses yeux étincelants fixés sur le visage de la belle créature :

— Il n'y a point de chrétienne chez moi! dit-il d'une voix frémissante, et j'entends que tu retournes à la religion de tes pères!

— Je l'ai quitté parce que j'ai cru ma foi nouvelle meilleure que l'ancienne... et comme je le crois encore, tu comprends que je ne changerai plus.

— Je ne souffrirai point l'apostasie dans ma maison! — Alors, renvoie-moi! dit la Circassienne, avec une fermeté qu'Edem, à coup sûr, ne s'attendait pas à rencontrer chez une jeune fille de son âge et de sa condition.

— Mes esclaves ne sortent jamais de mon harem! répliqua le pacha. On vit et on meurt avec moi... Mais c'est assez de paroles perdues! retire-toi de ma présence, et attends mes ordres...

— En ce moment la colère du pacha était vraiment grande. Il ne pardonnait pas à ce trait d'Abdallah de l'avoir trompé en introduisant une infidèle dans sa maison.

— Mais nous devons dire pourtant que sa ferveur religieuse n'était pas assez grande pour expliquer à elle seule l'espèce de transport auquel il venait de céder.

— En ce moment, le musulman vengeait

Feuilleton du Journal de Roubaix du 22 MAI 1878.

— 91 —

LA CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

C

Rahel, au retour de sa promenade, fut mandée près de lui, par un ordre si impérieux qu'on ne lui laissa même pas le loisir de changer de vêtements. Elle arrivait donc dans son cabinet, tout armée encore par la marche et le grand air, le teint, brillant, des rayons dans l'œil. Jamais peut-être elle n'avait été plus belle. Edem, ébloui, sentit trembler dans sa main la balance du juge. Cependant, il fit appel à sa fermeté, et commença son interrogatoire sans désespérer.

— Connais-tu ceci? demanda-t-il à la jeune fille, en lui montrant la croix qu'Aïssa lui avait remise quelques instants auparavant. — La pâlour de Rahel fut sa première

réponse, mais elle se remit bientôt, et avec une franchise parfaite : — Oui, dit-elle; c'est un souvenir d'affection que je tiens d'une amie de ma famille, la princesse Imérieff.

— Sais-tu que ce bijou est le symbole de la religion du Christ, c'est à dire d'un ennemi de notre foi?

— De la tienne, peut-être, mais pas de la mienne, à moi! répondit la Circassienne avec une assurance modeste; car je suis chrétienne...

— A cet aveu, qui lui semblait le comble de l'audace, le pacha éprouva quelque chose qui n'était plus de l'étonnement, mais plutôt de la stupeur. Que l'on fût chrétienne, c'était là une chose assez abominable sans doute... mais qu'on osât le lui dire, voilà ce qui bouleversait toutes ses idées! Une telle audace ne pouvait aller sans un peu de folie.

— Tu es chrétienne... et tu l'avoues, s'écria-t-il, avec un véritable transport d'indignation. — Je n'ai jamais menti, répliqua la jeune fille, et si j'avais dû cacher ma religion comme une faute, cette religion ne serait pas la mienne!

— Et il y a longtemps que tu appartenais à cette secte maudite? — Je suis chrétienne depuis que j'ai ma raison, répondit-elle avec une fermeté singulière.

— Ton père le savait? — Non! ce fut toujours un secret entre mon Dieu et moi.

— Le pacha fit quelques pas en long et en large dans son cabinet, sans rien dire, sans même regarder celle qu'il appelait la révoltée, puis, revenant vers elle brusquement, les bras croisés sur sa poitrine, et ses yeux étincelants fixés sur le visage de la belle créature :

— Il n'y a point de chrétienne chez moi! dit-il d'une voix frémissante, et j'entends que tu retournes à la religion de tes pères!

— Je l'ai quitté parce que j'ai cru ma foi nouvelle meilleure que l'ancienne... et comme je le crois encore, tu comprends que je ne changerai plus.

— Je ne souffrirai point l'apostasie dans ma maison! — Alors, renvoie-moi! dit la Circassienne, avec une fermeté qu'Edem, à coup sûr, ne s'attendait pas à rencontrer chez une jeune fille de son âge et de sa condition.

— Mes esclaves ne sortent jamais de mon harem! répliqua le pacha. On vit et on meurt avec moi... Mais c'est assez de paroles perdues! retire-toi de ma présence, et attends mes ordres...

— En ce moment la colère du pacha était vraiment grande. Il ne pardonnait pas à ce trait d'Abdallah de l'avoir trompé en introduisant une infidèle dans sa maison.

— Mais nous devons dire pourtant que sa ferveur religieuse n'était pas assez grande pour expliquer à elle seule l'espèce de transport auquel il venait de céder.

— En ce moment, le musulman vengeait

— Edem, après avoir congédié Rahel, fit tout aussitôt appeler Aïssa. L'intendante se rendit à ses ordres, calme et froide en apparence, mais la haine et l'astuce dans son œil félin. Il était aisé de voir qu'elle se réjouissait par avance du mal qu'elle allait faire à une créature détestée.

— Tu avais raison, dit le pacha, en la voyant entrer, cette misérable est chrétienne!

— Mon zèle à te servir trouve sa récompense quand j'ai pu te faire connaître la vérité, répondit l'insinuante créature.

— A présent ce n'est plus moi qu'il faut servir! — Eh! qui donc? — Ma vengeance! répondit le pacha avec une explosion soudaine de sa colère trop longtemps contenue.

— Quoi! répondit Aïssa, la vengeance contre une tête si chère? — Ma vengeance contre tout ce qui me désobéit! une tête infidèle ne sera jamais pour moi une tête si chère, comme tu dis!

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.